

EXTRAIT

du registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du **17 juin 2016**

NOTA – Le maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le **18/06/2016**

que la convocation du Conseil avait été faite 10/07/2016

et que le nombre des membres en exercice est de : **10**

Exécution des articles L. 2121-10, L. 2121-17, L. 2121-25 du code général des collectivités territoriales.

Le Maire

L'an deux mil seize

Le **dix sept juin** à 20 heures 00

Le Conseil Municipal s'est réuni, en séance publique, au lieu habituel de ses séances après convocation légale sous la présidence de **M. Frédéric REIGNEY**, Maire de la commune.

Etaient présents : **GENDREAU Dominique, SAIPREY Christian, DROUHARD Roland, TOITOT Salomé, PERNIN Gérard, MULIN Cyril, , FREZARD Denis**

Etaient absent excusés : **PERRUCHE Sylvain et COQUARD Cédric**

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil Municipal **M. GENDREAU Dominique** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Objet : ACQUISITION D'UNE IMPRIMANTE CONNECTEE

Le Maire expose au Conseil Municipal les différents devis reçus dans le cadre de l'appel d'offres pour l'acquisition d'une imprimante connectée en vue de la dématérialisation au secrétariat de mairie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le devis de BUROCOM pour la location d'une imprimante connectée et autorise le Maire à signer tous les documents afférents à cette acquisition (contrat de location).

Fait et délibéré en séance le jour, mois, an susdits.

Le Maire

Frédéric REIGNEY



